**Zeitschrift:** Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association

suisse des services d'aide et de soins à domicile

**Herausgeber:** Spitex Verband Schweiz

**Band:** - (2016)

Heft: 6

**Artikel:** "Il n'y a plus de liste d'attente en Gruyère"

Autor: Gumy, Pierre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-852787

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# «Il n'y a plus de liste d'attente en Gruyère»

Au vu des résultats, l'Organe de coordination du district de la Gruyère n'offre que des avantages. Encouragé par l'obtention d'un prix, la responsable du projet, Stéphanie Seydoux-Moura, verrait d'un bon œil que le reste du canton de Fribourg centralise aussi la gestion des places en EMS.

En septembre, l'Association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile (AFAS) en partenariat avec l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA), remettait le prix «Attitude Réseau» à l'Organe de coordination du district de la Gruyère. De quoi récompenser les efforts de Stéphanie Seydoux-Moura, responsable de ce projet, qui s'investit depuis 2012 pour que les demandes de placement en établissement médico-social (EMS) soient centralisées. Aujourd'hui, l'organe de coordination offre au district du Sud fribourgeois une vue globale sur les places en EMS disponibles, simplifie le travail administratif des partenaires et permet de mettre un nom sur les structures qui manquent encore.

### S'orienter grâce à un guichet unique

Puisque 80 à 90 % des potentiels futurs résidents en EMS sont connus du service d'aide et de soins à domicile de la Gruyère, pourquoi ne pas créer un guichet unique pour traiter à la fois les interventions à domicile et les demandes de placement en EMS? L'idée d'un Organe de coordination

pour le district de la Gruyère prend alors forme. Stéphanie Seydoux-Moura, infirmière de liaison au Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG), endosse la responsabilité du projet et, avec le seul financement des communes, met sur pied un service de permanence téléphonique pour centraliser les demandes d'entrée en EMS, de suivi de dossier et de conseil. Plus besoin donc d'appeler chaque établissement un à un pour se voir inscrire simultanément sur plusieurs listes d'attente. Un guichet unique compile les demandes et les places disponibles parmi les 480 lits du district de la Gruyère.

«Au premier appel que l'on reçoit, souvent par un proche de la personne, la situation semble catastrophique. On doit alors remettre les souhaits de la personne malade ou dépendante au centre afin de comprendre quel est son projet de vie et de trouver la solution qui lui correspond au mieux», remarque Stéphanie Seydoux-Moura. «A partir de là, tout le suivi du patient passera par notre centrale jusqu'à ce que la solution optimale soit trouvée.» Le travail de coordination laisse ensuite place à un service de conseil



afin d'orienter au mieux la personne à l'autre bout du fil. Est-ce que les soins à domicile seraient une option? Qu'en est-il de la prise en charge médicale? A quel point s'investissent les proches aidants? «Notre collaboration étroite avec notre service d'aide et de soins à domicile nous permet d'ailleurs d'avoir un très bon suivi, de voir l'évolution

de la situation. Si la santé de la personne se dégrade rapidement, on nous le signale et on prend les dispositions pour ne pas devoir lui trouver une place dans l'urgence.» on suivi, de voir l'évolution d'avoir un large **«Le but est d'utiliser** 

les infrastructures

i trouver une place dans
irgence.»

les infrastructures

à meilleur escient»

## Des lits simples revalorisés

Grâce à ce guichet unique qui a en main le suivi du patient et les offres des institutions d'accueils, la meilleure solution peut plus facilement être identifiée et réévaluée. Et, de fait, la centralisation des demandes a aussi permis de mettre en évidence les services qui manquent encore au district. «Par exemple, les lits simples en home sont de plus en plus recherchés alors que la tendance est de les supprimer. Mais ils apportent une réponse adaptée et moins chère pour certains courts séjours, pour des personnes insécures, anxieuses ou souffrant de dépression. L'objectif étant d'utiliser les structures existantes à meilleur escient.»

Une fois le dossier ouvert, celui-ci recueille les observations et la description des soins dispensés à domicile, les informations concernant les hospitalisations et, bien entendu, les souhaits des patients, comme la liste des établissements où ils aimeraient être accueillis. L'Organe de coordination simplifie donc la vie du patient, mais aussi celle des autres partenaires professionnels de la santé en rendant plus aisés les transferts entre deux établissements, les passages entre soins stationnaires et ambulatoires ou encore les admissions transitoires.

#### «Faire preuve d'équité»

Pour que les différents rouages de cette coordination s'imbriquent sans heurt, il a pourtant fallu, en amont, faire face à de nombreux défis. «Une grande partie du travail a été de mettre à jour les listes d'attente des différents EMS. Aujourd'hui, ces listes sont presque vides et on peut affirmer que la Gruyère n'a pour le moment pas besoin de lits médicalisés en plus en home. Les EMS nous font confiance pour la gestion de l'occupation de leurs lits, il s'agit en retour de faire preuve d'équité dans le traitement des demandes de placement.» Les évaluations RAI ont aussi demandé passablement d'attention afin que celles faites par les infirmières à domicile et celles observées en EMS puissent être comparées plus facilement. «Le RAI Home Care se base sur des données qualitatives récoltées lors

d'une visite d'une heure et demie alors que le Nursing Home est essentiellement quantitatif grâce à deux semaines d'observations.»

Comme premier bilan, Stéphanie Seydoux-Moura affiche une grande satisfaction. «Notre service permet d'avoir un large panel de solutions rapidement disponibles.

On constate que les patients restent alors moins longtemps à l'hôpital. Le grand avantage est de permettre au patient d'anticiper son projet de vie. Ils sont nombreux à ne plus envisager l'hôpital ou l'EMS

comme seules alternatives. L'idéal serait que les autres districts du canton offrent aussi le même service afin de pouvoir encore élargir notre vision sur les lits disponibles. On trouvera alors facilement un lit pour un Moratois soigné sur les rives du lac qui cherche à séjourner ensuite dans les Préalpes de l'Intyamon!»

Pierre Gumy

Annonce

